signe et la sauvegarde de la nationalité. Toutes ces populations, qui ne jouissent pas de l'indépendance nationale et sont soumises politiquement au gouvernement turc, sont administrées par leurs chefs religieux; il est donc extrêmement important pour notre influence politique de conserver la protection de ce haut clergé indigène. C'est la France qui aplanit les difficultés quand il s'en présente entre la Porte et les communautés indigènes; ainsi, au moment de la démonstration navale occasionnée par le recouvrement de la créance Tubini-Lorando, l'ambassade de France profita de l'occasion pour faire reconnaître un patriarche nestorien catholique dont le gouvernement turc refusait de ratifier l'élection. Il est très important également que le clergé indigène soit élevé dans des séminaires et des écoles françaises : c'est le grand service que rend à Jérusalem le séminaire institué par les Pères Blancs du cardinal Lavigerie à l'instigation de Léon XIII, dont la réunion des Eglises orientales séparées a été, comme on le sait, l'une des plus chères préoccupations.

Toutes ces populations chrétiennes d'Orient ont une petite patrie qui est leur nationalité, mais, trop faibles et noyées dans la masse des populations musulmanes, elles sentent le besoin de se rattacher à une grande patrie qui puisse les protéger : pour les catholiques, cette patrie c'est la France. Les populations du Liban — que M. de Lanessan calomnie gratuitement pour le besoin de sa cause — ont donné à la France de nombreuses et significatives marques d'attachement et de fidélité, par exemple lors du voyage de Guillaume II en Palestine. Lord Cromer, dans son livre sur l'Egypte, qui vient de paraître en Angleterre, écrit : « La civilisation « française possède une attraction spéciale, non